



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5106

Approbation d'une convention de prêt à la Ville de Lyon / Musée de l'imprimerie et de la communication graphique d'ouvrages appartenant à l'association collection Piero Marengo dans le cadre de l'exposition Le Petit Salon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINÉ, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/5106 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PRET A LA
VILLE DE LYON / MUSEE DE L'IMPRIMERIE ET DE LA
COMMUNICATION GRAPHIQUE D'OUVRAGES
APPARTENANT A L'ASSOCIATION COLLECTION PIERO
MARENGO DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION LE PETIT
SALON (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La collection Piero Marengo de Turin, située en partie à l'intérieur de la librairie antique Freddi, comprend une quantité considérable d'ouvrages anciens et contemporains.

La particularité de cette collection est qu'elle comprend tous les principaux types de livres animés :

- technico-scientifique, dont les origines remontent au Moyen Âge, avec une variété intéressante de mécanismes d'animation ;
- éducatif et de divertissement pour les enfants et les jeunes, caractérisé par une fusion intelligente d'ingénierie du papier et d'imagination expressive ;
- artiste, où l'animation des pages et la nécessité d'échapper à la linéarité du texte répondent à des objectifs de conception plus créatifs.

La collection comprend également d'autres formes tridimensionnelles telles que des cartes de vœux, des dioramas, des tunnels de perspective et des dispositifs optiques traditionnellement attribués au pré-cinéma, ainsi qu'une très riche bibliographie établie au fil des années.

Dans le cadre de sa programmation du « Petit Salon 2019 », le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique souhaite présenter, du 20 novembre 2019 au 1^{er} mars 2020, une sélection d'une vingtaine d'ouvrages de la collection Piero Marengo de Turin : ouvrages d'anatomie humaine et animale, de botanique et de médecine imprimés entre le XVII^e et le XX^e siècle dont la spécificité tient notamment au fait qu'ils sont animés - le lecteur peut déplier des planches illustrées et coloriées d'une qualité et d'une précision remarquables.

Les livres d'animation représentent une forme extraordinaire d'expérimentation et de recherche novatrice dans le domaine de la lecture et de la transmission culturelle. Étudiés et appréciés, ils sont pleinement reconnus par les institutions compétentes (bibliothèques, musées, académies) pour leur implication dans le processus de diffusion des connaissances via l'édition ainsi que pour les développements potentiels de la forme du livre.

Le musée de l'imprimerie et de la communication graphique a sollicité l'Associazione culturale collezione Piero Marengo de Turin, gestionnaire de ce fonds documentaire afin de bénéficier du prêt de ces ouvrages.

La convention jointe au présent rapport formalise les conditions de ce prêt pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 31 mars 2020.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La convention de prêt susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée de l'imprimerie et de la communication graphique et l'Associazione culturale collezione Piero Marengo, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et à l'exécuter.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER